

L'hôtel du Parc aux nouvelles normes européennes

DISTINCTION L'établissement est le premier en Dracénie à avoir obtenu deux étoiles. Une classification saluée par les professionnels

Déjà titulaire des anciennes deux étoiles... version française, l'hôtel du Parc est aujourd'hui le premier établissement hôtelier de la Dracénie à obtenir la nouvelle classification « 2 étoiles », répondant ainsi aux nouvelles normes internationales. « Auparavant le classement concernant l'hôtellerie en France s'étalait entre 1 étoile et 4 étoiles luxe, alors que dans la plupart des autres pays le classement va de 1 à 5 étoiles, explique le directeur de l'hôtel du Parc, Alban Lucisano, dans un souci d'uniformité au niveau international, le ministère du Tourisme a mis en place une nouvelle grille d'évaluation comportant 245 critères. Cela va des aménagements intérieurs et extérieurs du bâtiment en passant par l'accueil, le service aux clients, etc. »

Une reconnaissance des services de l'Etat

En présence de plusieurs personnalités, parmi lesquelles la sous-préfète de l'arrondissement, Corinne Orzechowski, le président de la communauté d'agglo, Olivier Audibert-Troin et Jean-Pierre Ghiribelli, président départemental de l'Union des métiers et industries hôtelières (UMIH 83), Alban Lucisano a présenté le panneau flambant neuf sur lequel figurent les fameuses « 2 étoiles ». Un

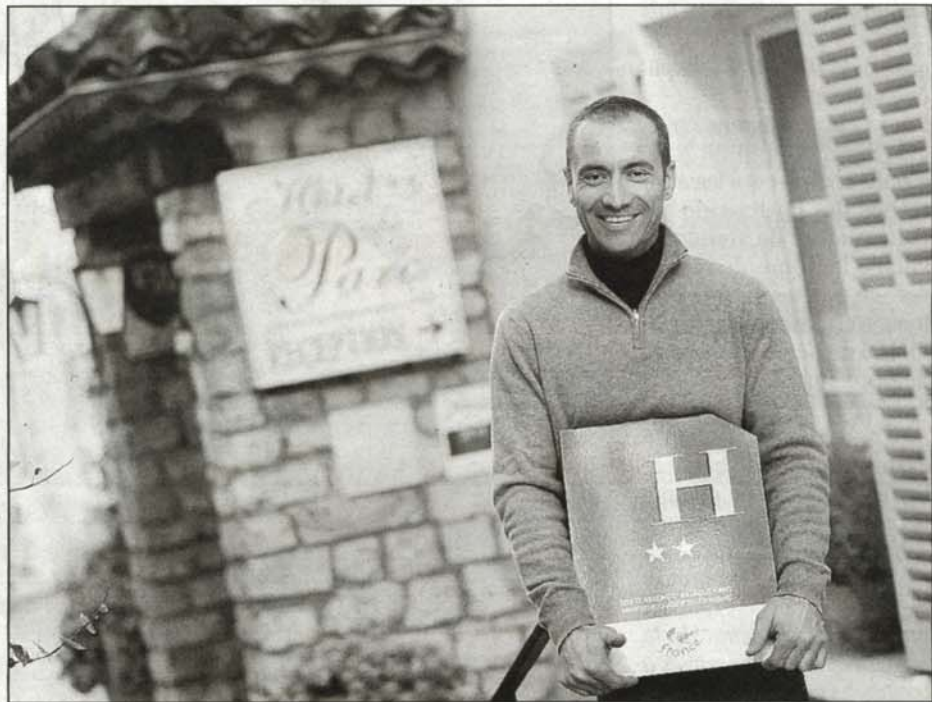
classement valable pour les cinq prochaines années.

« En tant que président, c'est déjà une satisfaction d'accueillir un nouvel adhérent. Cette classification, c'est la satisfaction d'être officiellement reconnu par les services de l'Etat. C'est vital pour l'ensemble des professionnels du tourisme varois. Un secteur qui s'annonce être l'industrie majeure du III^e millénaire », poursuit M. Ghiribelli, avant de rappeler que l'ensemble des activités liées aux métiers de l'hôtellerie a généré une hausse de 4 % au niveau des salariés avec plus de 6 000 employés recensés sur le seul département du Var.

Tourisme : l'agglo a des projets pour 2011

Pour sa part, Olivier Audibert-Troin saluait à sa juste valeur, « ce premier hôtel en Dracénie répondant aux nouvelles normes internationales. »

Par le biais de la taxe de séjour qui entrera en vigueur en 2011, le tourisme en Dracénie prendra une nouvelle dimension comme le confirme le président de l'agglomération, « le tourisme étant du ressort de la Cad, nous sommes portés candidats sur un projet œno-tourisme autour des vignobles ainsi qu'un pôle excellence rural sur le thème " Les vignes à



Alban Lucisano, directeur de l'hôtel du Parc a reçu les deux étoiles pour son établissement qu'il gère depuis 2001. (Photos D. M.)

vélo » ». Cette taxe de séjour va justement permettre d'alimenter et étoffer les produits touristiques en Dracénie ».

Pour l'heure, la Dracénie peut d'ores et déjà compter sur un établissement de choix capable d'accueillir dans les meilleures conditions les futurs visiteurs.

P. M.

Savoir +

Hôtel du Parc, 21 bd de la Liberté à Draguignan.
Téléphone : 04.98.10.14.50.
E-mail : www.hotel-duparc.fr



Les aménagements extérieurs et intérieurs comme les chambres, l'accueil et le service aux clients répondent à la nouvelle grille d'évaluation et ses 245 critères.